

Portables, GPS... pour localiser nos gosses : protection ou flicage ?

écrit par Jacques Martinez | 29 septembre 2023



80 gendarmes sont mobilisés ce jeudi pour ratisser de nouveaux secteurs autour de la zone dans laquelle la jeune Lina a disparu samedi. © Crédit photo : FREDERICK FLORIN / AFP



80 gendarmes sont mobilisés ce jeudi pour ratisser de nouveaux secteurs autour de la zone dans laquelle la jeune Lina a disparu samedi. © Crédit photo : FREDERICK FLORIN / AFP

Oui, je sais, certains mêmes proches dont des membres de ma famille, vont m'objecter : « *C'est scandaleux, tu veux*

fliquer les gosses ! » Réflexion à laquelle je m'attends en recommandant des moyens afin d'éviter que ces gosses ne soient recherchés après une mystérieuse disparition, comme en ce moment la malheureuse Lina dans l'est de la France !

Oui, la solution ne serait-ce pas d'utiliser d'une certaine façon son portable, voire -pire ! Je vais me faire massacrer !- de les équiper d'un discret GPS indiquant l'endroit où ils se trouvent ! Je crois que c'est actuellement interdit par la loi mais une loi, cela se modifie.

Laissez-moi m'expliquer en partant de mon idée la plus légale donc la plus correcte, celle concernant l'utilisation du téléphone portable dont maintenant quasiment tous les ados sont équipés.

Prenons l'exemple de la jeune Lina, sans pour autant que cela ne crée chez ses proches un sentiment de culpabilité car, si j'avais été à leur place, j'aurais certainement agi comme eux et aurais laissé Lina partir sans lui demander ce à quoi je n'ai seulement pensé qu'APRÈS sa disparition.

Au moment de quitter le domicile familial, elle aurait appelé un proche, l'un de ses parents ou son petit copain. Et cette communication, elle et son correspondant l'auraient tous deux décidé : ils ne la couperaient, au plus tôt, qu'après l'arrivée de Lina en gare. Ainsi, à la seconde près, le correspondant aurait su, en premier lieu, à quel moment -en cas d'interruption de la communication, même en tenant compte, dans les premières minutes, d'une banale interruption de réseau- s'est produit ce qui sera considéré, bien plus tard, comme une disparition inquiétante.

Mais, peut-être aussi, que, si l'adolescente avait été en relation téléphonique, elle aurait lancé un cri, voire dire, en quelques mots, ce qui se passait.

Et quelques mots, pour les enquêteurs, cela peut être très bénéfique.

Par ailleurs, même en cas d'interruption brusque de la

ligne, grâce à la conversation dans les minutes précédentes -au moment où tout se passait bien entre la victime et son correspondant-, peut-être aurait-elle pu lui dire : « *Ah, j'arrive au virage où, tu t'en souviens, tu t'étais pris le pied dans une branche tombée d'un arbre...* » Donnant ainsi le lieu de la coupure de communication.

D'ailleurs, en cas d'utilisation d'un téléphone dans ce but de prévention, il suffira de se mettre d'accord pour que la personne donne des précisions sur l'endroit où elle se trouve.

Autre possibilité d'un portable : le fait de se voir l'un, l'autre grâce à WhatsApp ! En cas d'agression ou d'accident, le correspondant verrait immédiatement ce qui se passe.

Ce qui serait également utile lors d'une invitation par un automobiliste à emmener une jeune femme seule si elle le souhaitait -ce qu'il s'est peut-être passé avec la malheureuse Lina-.

Déjà en ligne ou non, elle aurait pu répondre à son aimable automobiliste :

« Je vous en remercie mais, je suis en ligne (ou « j'appelle mon père et...) je lui donne votre numéro d'immatriculation... Quelques secondes, et je vais lui lire votre plaque... Je reviens et il verra votre visage... »

Si cela ne plaît pas à cet automobiliste, il démarrera en trombe et laissera la gamine sur le bord de la route... Sinon, -même s'il en avait l'intention-, il se gardera bien de l'agresser et la laissera à l'endroit désiré... En outre, tout souriant !

S'il n'est pas possible de rester en communication durant tout le temps que prend le trajet, il est possible de mettre les deux téléphones en relation mais de poser celui se trouvant au domicile en enclenchant le haut-parleur et le son au maximum : si la promeneuse a un problème, il suffit

qu'elle crie pour que quelqu'un, même sans l'oreille sur le téléphone, même à plusieurs mètres, l'entende... Si en plus, la caméra est branchée, le correspondant pourrait voir où est sa correspondante.

Je pense qu'une telle utilisation des téléphones portables serait de grand secours, tous les jours et, en particulier tous les soirs, pour de nombreuses femmes -des ados aux mamies- mais pas que : les hommes surtout seuls, qu'ils soient jeunes, mûrs ou papys, n'ont pas une carte prioritaire de « Dispensé d'être victime d'une agression » !

Mais, il y a aussi -et c'est là que je vais en prendre plein la tronche de « facho fliqueur d'enfant » !- oui, il y a aussi **les dispositifs électroniques de détection.**

Non cette puce qu'utilisent certains adultes depuis l'année 2017, pour régler, dans de nombreux commerces en France dont des discothèques, leurs achats : la puce électronique sous la peau permettant de payer sans avoir à sortir sa carte bleue. Mais ces puces -de la grosseur d'un grain de riz !- ne permettent pas d'engranger un dispositif de localisation de la personne.

Ni d'ailleurs, les puces implantées sur un animal par un vétérinaire : elles ne donnent que l'identité et quelques renseignements sur le porteur mais ne « localisent » pas l'animal.

Non, le dispositif qui pourrait servir à suivre un enfant surtout ceux n'ayant pas encore 10/11 ans (je reconnais qu'au-delà de 10/11 ans, c'est-à-dire dès l'entrée au collège, ce serait plus délicat : il conviendrait de se mettre d'accord avec l'ado au cas où le chemin domicile-collège serait long et peu sûr). **Mais pour les tout-petits, pourquoi ne pas équiper leur cartable d'un GPS. Cela tient dans un boîtier pas plus gros qu'une petite boîte d'allumettes et ne pesant que 30 grammes !**

Et à tout moment -surtout lors de ses trajets domicile-école, en consultant votre ordinateur et, en quelques clics à peine, vous seriez rassuré : « *Ah, c'est bien, il est arrivé à l'école...* » Ou, pour le retour : « *Ah, mais qu'est-ce qu'ils foutent encore dans cette école ! Il n'est pas encore parti. Il est toujours en classe !* »

Même sentiment de sécurité que l'enfant soit au sport ou en course chez l'épicier en bas de votre immeuble !

Mais pour savoir où il est avec son père dont vous venez de divorcer... Là, ce sera plus délicat !

En revanche, si -malheureusement !-, alors qu'il est parti pour l'école, vous voyez que brusquement le GPS avance à la vitesse d'une voiture, là, vous auriez le droit de craindre le pire ! Mais vous pourriez agir immédiatement et non attendre une heure ou plus, que l'école vous contacte tranquillement pour vous demander la raison de l'absence de votre enfant qui, dans un tel cas, serait peut-être déjà agressé au domicile d'un pédophile ! Domicile dont, grâce au GPS, vous auriez déjà l'adresse et en moins d'une heure, la police aurait été près de votre enfant.

Même avantage, en cas d'accident, si l'enfant doit passer par un chemin désert, en cas de chute l'immobilisant au sol, cela permettrait de voir, sur l'écran de votre ordinateur, qu'il ne progresse plus. En effet, la détection se fait toutes les 2 secondes !

Comme l'a raconté un propriétaire de chiens au fabricant de ses GPS : « *Votre traceur GPS Tractive a sauvé la vie de ma chienne. Mes chiens étaient en train de jouer dehors lorsque j'ai remarqué sur le GPS que l'une de mes chiennes n'avait pas bougé depuis 15 à 20 minutes. J'ai pu la retrouver grâce à l'application du traceur. Elle était tombée à travers la glace dans un ruisseau et n'arrivait pas à en sortir. Elle tremblait de manière incontrôlable et seule sa tête*

dépassait de l'eau. J'ai réussi à la sortir de là. Sans votre traceur GPS, je n'aurais pas vu qu'elle était en danger. Merci beaucoup d'avoir aidé à sauver la vie de ma chienne chérie ! »

Que dire si ce genre de GPS pouvait sauver des vies humaines et surtout d'enfants ! Mais voilà, ce n'est pas bien de vouloir. « fliquer » son enfant !

À une cousine auprès de qui je m'étonnais que son enfant de 10 ans ne soit pas encore rentré de l'école : *« Oh, pas de problème, s'il en a un, il a son portable, il m'appellera »* Ce à quoi, je lui ai répondu : *« Et s'il s'est fait enlever, tu crois qu'il aura le temps de te téléphoner et, même, que son ou... ses ravisseurs vont le laisser faire ? »* Elle m'a regardé avec un petit sourire moqueur : *« Se faire enlever mais pourquoi ? Y'en n'a pas tous les jours, des enlèvements... »* Elle l'appela mais, pas de réponse : *« Oh, cela ne passe pas... Mais il ne faut pas voir le mal partout... »*

Et effectivement, ce n'était -bien heureusement- pas un retard à cause d'un enlèvement... Simplement, le gamin avait discuté avec des copains sans voir le temps passer.

Mais, parfois, ce n'est pas une simple conversation qui retarde l'enfant que l'on attend... Et ces fois-là, ces effectivement de rares, très rares fois, mais les proches regrettent, un peu tard, de ne pas avoir ... « fliqué » leur gamin ou leur gamine !

Mais voilà, nombreux sont les mères ou les pères qui, pour ne pas avoir l'air de policiers, cette profession si honnie par les « bien pensants », préfèrent prendre le risque de ne plus revoir et de ne plus savoir ce qui est arrivé à leur gosse ! Ce qui est le pire des drames que puisse vivre une famille. Ne jamais savoir ce qui est arrivé à son enfant, ni

où il est ! Cela pour avoir voulu éviter l'ultime injure :
être qualifié de... flic !

JACQUES MARTINEZ, journaliste, ancien de RTL (1967-2001),
l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...